



L'INITIATIVE D'ACCÉLÉRATION DE L'EPT « LA GRANDE POUSSÉE »

LA RECOMMANDATION DE LUANDA

Contexte

Au Forum mondial de l'Éducation à Dakar au Sénégal, tenu en 2000, les pays de l'Afrique Sub-saharienne ont unanimement pris la décision de mener les efforts nécessaires pour atteindre les 6 objectifs de l'Éducation pour tous, d'ici 2015. Depuis lors, des progrès significatifs ont été enregistrés en éducation dans les pays. Toutefois, à moins de trois années de 2015 (année cible), une majorité écrasante de pays n'atteindra pas les six objectifs de l'EPT. Les données sur la situation de l'EPT indiquent clairement que, des 45 pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels les données sont disponibles, au moins 32 pays n'atteindront probablement pas les six objectifs de l'EPT, tandis que 12 pays ont encore une bonne chance de les atteindre si le progrès est accéléré.

De ce fait des actions urgentes et stratégiques sont nécessaires pour accélérer les progrès de l'EPT, à travers la mobilisation d'un engagement politique et financier traduit en action plus fortes au niveau national, régional et mondial. Pour la plupart des pays, signifie accroître les possibilités d'atteindre davantage, voir la totalité des six objectifs.

La recommandation finale de la Réunion mondiale sur l'EPT (Paris, novembre 2012) a exhorté les pays à faire preuve d'engagement et à faire un effort supplémentaire pour améliorer les indicateurs de l'EPT dans les années restantes avant 2015. L'UNESCO a été exhorté à mobiliser les partenaires et à prendre les commandes pour aider les pays dans leurs efforts pour la "Grande Poussée" en faveur de l'EPT.

Afin de répondre à cette tâche, l'UNESCO et ses partenaires ont lancé une initiative visant à soutenir les pays d'Afrique sub-saharienne dans l'accélération des progrès de l'EPT vers la date butoir de 2015. La mise en œuvre de cette initiative est basée sur un partenariat des membres du Comité de pilotage de la Coordination régionale de l'EPT en Afrique subsaharienne (ADEA, ANCEFA, CONFEMEN, FAWA, UNESCO, UNICEF et UNFPA) et les bureaux pays concernés de l'UNESCO.

Lancée à Dakar en Mars 2013, l'initiative la « Grande Poussée » a jusqu'ici reçu la participation des pays suivants : l'Angola, le Tchad, la Côte-d'Ivoire, le Lesotho, le Niger, le Sénégal, le Swaziland et la Zambie, qui ont mis au point leurs cadres nationaux d'accélération de l'EPT.

Sept mois plus tard, le deuxième atelier régional a été organisé à Luanda, Angola, du 18 au 22 octobre 2013, pour faire le bilan des progrès accomplis jusqu'ici par les pays de la première phase, en donnant une occasion de partage d'expérience et de formation sur le développement d'un cadre d'accélération à un deuxième groupe de pays ayant adhéré à l'initiative, à savoir : Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Madagascar, Rwanda, République Démocratique du Congo, Kenya, Libéria, Togo, Ouganda, et Sao Tomé-et-Principe, dont l'adhésion est en cours. Les représentants de tous les pays, à l'exception de Madagascar, Rwanda, la République Démocratique du Congo et la Gambie, ont assisté à la partie technique de cette 2^{ème} rencontre la Grande Poussée.

L'atelier régional de Luanda a également été l'occasion de discuter la feuille de route des rapports nationaux de l'EPT en Afrique sub-saharienne dans la préparation du Forum mondial sur l'éducation, qui se tiendra à Séoul, en République de Corée en 2015, élaborer l'agenda de

l'éducation de l'après-2015 et procéder au lancement du Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes.

L'Initiative de "La Grande Poussée": Réalisations, défis et opportunités

Les Ministres, les vice-ministres, les représentants des 15 pays participant et les partenaires EPT à la présente réunion ont reconnu la valeur ajoutée de l'initiative d'accélération comme un stimulant pour leurs plans d'EPT existants. Les pays qui ont enregistré les plus forts progrès sont ceux pour lesquels il est noté une forte volonté politique au plus haut niveau, l'appropriation de la nécessité d'accélérer la réalisation des objectifs de l'EPT et l'engagement des partenaires dès le départ.

Cependant, malgré les progrès réalisés dans l'initiative jusqu'ici, certains défis demeurent:

- Une restitution limitée et une faible implication des acteurs de l'éducation interne et externe ont conduit à une compréhension insuffisante des objectifs et les modalités de l'Initiative d'accélération de l'EPT;
- Une faible cohérence et l'absence de continuité dans les actions de coordination au niveau des pays ;
- une attention insuffisante dans l'élaboration des cadres nationaux d'accélération, dans les domaines du plaidoyer, de la mobilisation de partenariat, de la communication mais aussi dans la recherche d'approches novatrices et créatives.
- des retards dans la finalisation du Cadre d'accélération et la mobilisation de toutes les parties prenantes à travers des exercices de lancement officiel.
- Un faible leadership au niveau de la conception du Cadre d'accélération de la grande poussée et du processus de suivi dans plusieurs pays.

Plusieurs pays ont toutefois mis en évidence l'existence d'opportunités intéressantes au niveau national qui valent la peine d'être poursuivies:

- L'appropriation par les décideurs de haut niveau conduit à une mobilisation accrue des organismes gouvernementaux, du secteur privé, du parlement et des organisations de la société civile, entre autres;
- La reconnaissance accrue et la meilleure compréhension des objectifs de l'EPT, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur de l'éducation;
- La mobilisation des ressources du Cadre d'accélération pour assurer la réduction de la dépendance financière externe par la mobilisation des partenaires non traditionnels;
- l'engagement dans le processus de l'accélération de l'EPT dans les pays conduit à l'adoption de modalités décentralisées ;

Recommandations

Reconnaissant les réalisations, les défis et les opportunités ci-dessus énumérées et considérant que l'année cible de l'EPT de 2015 est à seulement deux ans, la réunion des ministres des pays de la Grande Poussée met en avant les recommandations suivantes pour examen par les ministres de l'Éducation en Afrique :

1. Approuver le cadre de l'accélération de l'EPT et fournir un leadership efficace pour la « Grande Poussée » au niveau des pays;
2. Mettre en place un mécanisme de suivi et de rapportage systématiques sur le processus d'accélération EPT au niveau national ;
3. Approuver et soumettre les rapports de progrès à la Coordination de l'EPT au niveau continental pour transmission au Comité directeur mondial de l'EPT ;
4. Fournir et soutenir un leadership basé sur un partenariat participatif et inclusif ascendant et descendant, afin de soutenir le développement et la mise en œuvre du Cadre d'accélération de l'EPT au niveau pays;
5. Mobiliser les ressources nationales, les partenaires techniques et financiers tout en innovant dans la démarche au niveau pays ;
6. Contribuer au processus continental de développement d'une base de données des meilleures pratiques dans l'EPT afin de promouvoir la coopération Sud-Sud entre les pays africains et d'ailleurs;

Reconnaissant que le succès de l'initiative d'accélération de l'Education pour tous « La grande Poussée » est basé sur une coordination efficace et efficiente des différents acteurs au niveau national, régional et continental et prenant connaissance de la situation actuelle qui identifie plusieurs défis, la Réunion recommande :

Au niveau National

Les ministres de l'Éducation devront:

1. S'assurer que l'initiative d'accélération de l'EPT est placée sous le patronage de la plus haute autorité du pays;
2. S'assurer que l'initiative d'accélération de l'EPT est intégrée aux structures ou mécanismes de coordination existants responsable de l'éducation avec une attention particulière sur les objectifs en retard;
3. Fournir à l'unité de coordination des ressources humaines et financières suffisantes pour lui permettre de s'acquitter avec succès de sa mission;

Au niveau Communautés économiques Régionales

L'UNESCO et les partenaires de l'EPT, constituées en entités régionales de coordination devront:

1. Prendre les mesures nécessaires pour mobiliser les partenaires et fournir le support technique pour la réalisation des objectifs de la « Grande Poussée »;
2. Être opérationnels et fonctionner en harmonie avec les unités de coordination nationale;
3. Mobiliser les ressources appropriées pour s'acquitter de leur mission;
4. Collecter et disséminer les meilleures pratiques à travers une variété de canaux de diffusion.

Au niveau Continental

Le comité de coordination de l'EPT en Afrique subsaharienne¹devra:

1. Assurer une communication efficace et efficiente entre les trois niveaux de coordination;
2. Veiller à ce que les membres s'impliquent pour permettre au comité de remplir pleinement sa mission.

Revue nationale de l'EPT et agenda post 2015 pour l'Education

1. Diriger les processus nationaux d'évaluation de l'EPT et soumettre les rapports pays à la mi-2014, en préparation de la réunion sur l'EPT de Séoul (République de Corée) en 2015;
2. Veiller à ce que la vision de l'Education pour Tous demeure une priorité dans l'agenda pour l'après 2015 ;

Alphabétisation et éducation des adultes

1. Renforcer l'Alphabétisation et l'éducation des adultes en mobilisant les ressources et en engageant et partageant les responsabilités avec la société civile et les bénéficiaires ;
2. Continuer à prioriser l'apprentissage et l'éducation des adultes dans les programmes gouvernementaux et s'assurer que l'alphabétisation des adultes comme fondement de l'apprentissage tout au long de la vie est prise en compte de manière consistante dans le cadre de l'EPT.

À l'unanimité, les ministres, vice-ministres, représentants de 15 pays participants et partenaires EPT ont exprimé leur appréciation sincère au Gouvernement de l'Angola pour l'hospitalité chaleureuse et la générosité et salué le haut niveau d'engagement et d'investissement du Gouvernement Angolais pour la tenue et la réussite de la 2^e réunion de la « Grande Poussée ».

Luanda, Angola, 22 octobre 2013

¹ADEA, ANCEFA, CONFEMEN, FAWE, UNESCO, UNICEF et UNFPA